



Appel à candidature pour recrutement d'un(e) consultantE chargéE de la mise en place d'une plateforme de gestion des connaissances sur la SSR

TERMES DE REFERENCE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

Au niveau national, le Ministère de la Santé, considère la santé sexuelle et reproductive comme une des priorités nationales comme le témoigne la stratégie nationale de la santé sexuelle et de la reproduction (2021-2030).^[1] La communication constitue un élément crucial pour la réussite de la mise en œuvre de la SNSSR. Certes, elle facilitera la mobilisation et l'adhésion de l'ensemble des acteurs et des décideurs autour de la SSR. La participation et l'implication de toutes les parties prenantes sont essentielles. L'expérience globale démontre que l'efficacité d'une intervention est d'autant plus forte quand les autres intervenants en SSR en extra santé participent à l'élaboration, à la mise œuvre, à l'évaluation et au plaidoyer en faveur d'interventions en SSR. En effet, la stratégie nationale de la SSR 2021-2030 a réservé un axe stratégique pour la communication autour des interventions et la production en SSR.

Mettre en place des services de la SSR répondant aux besoins de la population requiert une information basée sur l'évidence et des données factuelles. En outre, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) deviennent de plus en plus importantes dans notre vie. Beaucoup de travaux de recherches et des projets en SSR faites par les différents intervenants dans le domaine, mais nous n'avons pas capitalisé sur les TIC pour pouvoir les rassembler et savoir les zones d'ombres qui reste à explorer et échanger entre les différents chercheurs que ça soit au niveau du Ministère de la santé ou les intervenants et militants de la SSR au Maroc.

Dans ce sens l'ENSP avec l'appui de UNFPA a décidé d'accompagner la stratégie de la SSR 2021-2030 dans son axe stratégique 5 Action 19 et a proposé cette consultation pour la mise en place d'une plateforme de gestion des connaissances sur la SSR.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général :

L'objectif est de recenser toute la production et projets en matière de la SSR au Maroc et de la mettre sur une plateforme dans une perspective de mobiliser et créer un réseau d'experts autour de la SSR.

Objectifs spécifiques :

- Rédiger une note méthodologique détaillant les différentes activités à mener dans le cadre de cette prestation
- Mener en collaboration avec les partenaires clés et en particulier avec l'ENSP, les ISPITs, la DP, la DELM, les ONGs thématiques et les universités un recensement des productions en SSR.
- Définir les sites de projets en SSR et les réseaux de collaborations en SSR
- A partir des résultats, formuler des recommandations pour la création d'une plateforme en ligne regroupant les informations nécessaires en SSR : Définir les missions de la plateforme, composition, mode de gestion et de fonctionnement.
- Décrire les canaux pouvant contribuer à l'alimentation de cette plateforme et sa pérennité
- Lister avec l'ENSP et les institutions concernées pour mettre en place un comité de pilotage de la plateforme en gestion de connaissance en SSR, les potentielles activités pour dynamiser ce comité.

3. PROFIL DU CONSULTANT

La/le consultant(e) doit avoir les compétences et les qualifications suivantes :

- Titulaire d'un diplôme universitaire et master en santé publique.
- Expérience confirmée de collaboration avec des programmes SSR.
- Connaissance prouvée en pédagogie.
- Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques courants et des outils de présentation.
- Fortes aptitudes de communication, oralement et par écrit.
- Connaissance de l'organisation du système de santé marocain et des outils de promotion de la SSR

4. Méthodologie proposée :

- Mener des réunions avec les principaux acteurs intervenant dans SSR (ENSP, Enseignement supérieur, ONGs, l'ENSP, les ISPITs, la DP, la DELM, et les ONGs thématiques,...) et les organisations du système des nations Unies : UNFPA, OMS...
- Travailler avec l'équipe informatique de l'ENSP pour établir le descriptif de la plateforme
- Mener un atelier de réflexion sur la mise en place de la plateforme pour définir le rôle, les missions, le mode de fonctionnement et de gestion de cette plateforme
- Organiser un atelier de validation de la plateforme

5. Livrables :

1. Une note méthodologique détaillée
2. Un calendrier détaillé d'exécution du projet avec les jalons
3. Un rapport avec les éléments suivants :
 - a. Résumé exécutif en français de la mise en place de la plateforme
 - b. Listing des partenaires intervenant dans la SSR au Maroc
 - c. Descriptifs des productions en SSR
 - d. Descriptif des missions de la plateforme, localisation, membres la composant, mode de gestion, et décrire les canaux pouvant permettre des liens de projets et sites en SSR
 - e. Plan d'action définissant des activités à mettre en œuvre dans la plateforme
 - f. Plan de suivi de la mise en œuvre de la plateforme

4. Plateforme pilote fonctionnelle regroupant les différents rubriques de gestion des connaissances en SSR

6 Durée

20 jours /homme

7. Supervision de la consultation :

La consultation sera conduite sous la supervision d'un comité ad hoc composé de membres représentant l'ENSP, l'UNFPA, et la DP.^[1]_[SEP] Ce comité se chargera également de la validation des livrables.^[1]_[SEP] Au terme de chaque étape, le consultant doit remettre les livrables et le rapport sous format électronique modifiable.

8. Modalité de paiement :

A la réception des livrables.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultants soumissionnaires doivent fournir dans le cadre de leur proposition les éléments suivants :

Une note méthodologique spécifiant l'approche qui sera adoptée et le calendrier d'exécution ; CV du consultant, indiquant les expériences dans les domaines cités ci-dessus ; Une offre financière détaillée

Le Bureau de l'UNFPA à Rabat se réserve le droit de vérifier la véracité des déclarations du titulaire et lui demander de produire les justificatifs confirmant ses déclarations.

EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique ;
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre (note sur 100, pondération 60%).
- L'offre financière (note sur 100, pondération 40%).

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation.

Le candidat retenu recevra un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation. Analyse technique comparative des offres

Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres selon le barème suivant : Important : Seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

- Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points). - Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

a) Analyse financière comparative des offres

A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins-disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

- $F=100 \cdot P_{\min} / P$ (P : Prix de l'offre et P_{\min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins-disante).

b) Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 60% pour l'offre technique.
- 40% pour l'offre financière.

- $N=0,6 \cdot T + 0,4 \cdot F$ Les candidatures seront classées en fonction de du total pondéré « N ».

10. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'adresser leur dossier de candidature en format PDF par email aux deux adresses suivantes et ce avant le **26 mai 2021**.

guedira@unfpa.org

elakel@unfpa.org

L'objet de l'email doit impérativement porter la mention suivante :

« Mise en place d'une plateforme de gestion des connaissances sur la SSR/MOR09SMH/SMRECHERCHE/PTA MS-UNFPA2021 »

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.